

8 raisons de se mobiliser

1-Parce que c'est un gros mensonge et que c'est toujours les mêmes qui trinquent

Il ne s'agit pas d'une loi pour créer de l'emploi mais d'une loi pour favoriser les bénéfices des actionnaires et la concurrence internationale dans le cadre de la mondialisation capitaliste des échanges. Une fois de plus se sont les salarié-es qui travaillent pour vivre et qui créent l'ensemble des richesses qui doivent se serrer la ceinture, d'accepter de travailler plus pour gagner moins. Pourquoi passer notre vie à essayer de la gagner ?

2-Parce que c'est un recul historique

La question de la "hiérarchie des normes" est centrale dans le projet de loi. Il s'agit de dire que les accords d'entreprise sont supérieurs à ceux plus généraux. Depuis plus d'un siècle les salarié-es se battent pour une égalité des droits dans le monde du travail et des améliorations des conditions de travail là où le patronat cherche l'inverse (individualiser les salarié-e-s). Évidemment quand on est seul face à une entreprise, c'est beaucoup plus dur de faire valoir ses droits et on doit accepter l'inacceptable...

3-Parce que c'est une attaque contre les femmes

Les femmes sont plus touchées que les hommes par la précarité et la flexibilité de l'emploi, par les temps partiels... et que cette loi renforce la précarité et la flexibilité.

4-Parce que c'est une attaque contre la jeunesse, les salarié-e-s du privé comme du public

Le code du travail et l'organisation du travail ça concerne tout le monde. C'est l'avenir concret des enfants, des lycéen-nes, des étudiant-es et des jeunes salarié-es qui se joue. C'est une pression énorme pour les travailleuses et travailleurs du secteur privé comme du secteur public. Tout le monde est concerné !

5-Parce que c'est la porte ouverte à des attaques plus massives encore contre la fonction publique

Le discours contre les fonctionnaires et les services publics est souvent très virulent. Plutôt que de réfléchir au bien être commun, on préfère attaquer le "public" pour mieux le démanteler et le

remplacer par le privé (qui par définition recherche le profit). Une défaite sur la loi "travail" c'est la porte ouverte à des attaques majeures contre la fonction publique (après le gel des salaires et les suppressions d'emploi des dernières années). Et on sait que le statut des fonctionnaires, déjà battu en brèche, est dans la ligne de mire.

6-Parce que c'est le FN qui est en embuscade

Avec une contre-réforme qui va encore taper sur les plus exploités et qui ne va pas créer d'emploi : c'est le FN, son populisme et ses solutions simplistes, xénophobes, sécuritaires et racistes qui vont en profiter. A contrario, si nous réussissons un vaste mouvement social qui impose autre chose, en montrant que ce qui compte dans le système productif et dans l'économie ce n'est pas une nationalité ou une couleur de peau mais bien une classe sociale, nous pouvons faire reculer l'extrême-droite.

7-Parce que d'autres solutions existent

On nous ressort toujours le fameux "pas d'alternative" qui date de la période Thatcher. Et pourtant une autre société basée sur autre chose que la recherche de l'écrasement de sa voisine et de la peur de son voisin c'est possible. On peut refuser de vivre avec les miettes. On peut se dire que dans un monde où il n'y a jamais eu autant de richesses, il n'y a pas de raison de vivre de cette manière. On peut penser que le progrès social c'est la semaine de 32h et de partager le travail, de créer des emplois utiles socialement et écologiquement. Et d'imaginer une société totalement différente à terme...

8-Parce que une fois debout, il faut agir !

Celles et ceux qui nous gouvernent et leurs potes qui nous emploient et qui contrôlent le capital économique ne nous donnent jamais rien de leur plein grès. Le progrès, il faut aller le chercher. Ce n'est pas une pétition qui suffit pour gagner, sinon on vivrait au pays fabuleux des bisounours depuis longtemps. Les congés payés, la réduction du temps de travail, ça s'est conquis dans la rue. Et on peut gagner plus encore, question de détermination, de croire en notre force collective. C'est maintenant, dans le monde réel et dans la rue que ça se passe.

**Ils sont grands parce
que nous sommes à genoux,
Ils sont des milliers,
nous sommes des millions !**

Union
syndicale
Solidaires
Ile de France

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL COMMUN ILE DE FRANCE CGT-FO-Solidaires-FSU-UNEF-UNL-FIDL

POUR UNE MOBILISATION ENCORE PLUS FORTE

Après la réussite de la mobilisation du samedi 9 avril et parce que le retrait du projet de loi El Khomry reste l'objectif de l'ensemble de nos organisations, l'intersyndicale régionale réunie ce jour, appelle à la poursuite et à la réussite des mobilisations unitaires portant cette revendication.

En effet, même s'il a déjà été contraint de reculer sur les mesures les plus provocatrices, même s'il est obligé, sous la pression de la rue, de recevoir et d'écouter les organisations de jeunesse, le gouvernement persiste dans sa volonté d'imposer un projet de loi inversant la hiérarchie des normes, remettant en cause de fait plus d'un siècle d'acquis sociaux et l'existence du code du travail, des conventions collectives et les statuts des Fonctions Publiques. Un projet ouvrant la voie à autant de « droit du travail » qu'il existe d'entreprises ! Un projet permettant d'imposer « le travailler plus pour gagner moins » tout en étant menacé d'être viré plus facilement. C'est pourquoi, toujours déterminées et conscientes de leurs responsabilités, nos organisations syndicales appellent à mettre tout en oeuvre pour que la mobilisation soit massive, tant par la grève que par les centaines de milliers de manifestants, dans toutes les mobilisations unitaires qui ont été annoncées par nos organisations:

**le 28 avril 2016 à 14h
de la Place Denfert-Rochereau à Nation.**

Elles appellent aussi à faire du **1er mai 2016**, une nouvelle journée de dénonciation de cette loi et appellent l'ensemble des salariés et des citoyens à se joindre à la manifestation qui partira à **15h de Bastille à Nation**.

D'ici là, elles appellent à multiplier les initiatives dès maintenant, les discussions au quotidien avec les salariés pour construire les suites et se faire entendre dès le début du débat parlementaire.

Paris, le 11 avril 2016